

sont que des instruments de production ou d'administration au service de la population. Voilà ce que devraient être nos banques. Voilà que la population est sacrifiée au bénéfice des banques, des compagnies, des gouvernements et des grandes institutions. Cela n'est-il pas assez clair?

J'irai encore un peu plus loin. Voilà des faits, des constatations; voilà l'état de la question. Voilà la situation dans laquelle se trouve notre gouvernement, la première institution du Canada, le grand responsable de notre système économique, monétaire et politique.

Nous constituons un gouvernement avec 264 députés élus par 22 millions de citoyens canadiens qui ont tous le droit de vivre selon la capacité de notre production. Nous sommes donc responsables au Parlement de correctifs qu'il faut apporter à notre économie.

Exposer les faits ne veut dire ni accuser, ni reprocher, ni blâmer, ni même juger le gouvernement. Mais les faits parlent par eux-mêmes et nous aident à comprendre les causes d'une crise parlementaire qui ne présente encore que l'aspect d'un abcès superficiel, bien sûr, mais qui témoigne quand même de la gravité du mal dont souffre notre administration au Canada.

Voici notre bilan pour 1967. Alors que la population bien souvent manque du nécessaire ou du bien-être normal, nos banques augmentent leur actif de 3 milliards 200 millions de dollars. Nos compagnies encaissent ou forment de nouveaux capitaux de plus de 15 milliards de dollars, et l'on veut continuer à réduire le pouvoir d'achat des particuliers pour augmenter les profits, les capitaux des banques et des grandes corporations.

Monsieur le président, en 1967, l'actif des banques a augmenté de 3 milliards 200 millions de dollars. En 1971, l'actif des banques a augmenté de \$7,121,396,000, pour s'élever à \$54,428,406,000, ce qui constitue une augmentation de 14 p. 100 en 12 mois.

Au fait, voici un tableau de l'actif des banques:

31 octobre 1970: \$46,256,652,000.

31 octobre 1971: \$52,317,395,000. (Pour une moyenne de 1 milliard par mois pour l'année 1970-1971.)

30 novembre 1971: \$53,147,362,000.

31 décembre 1971: \$54,428,406,000. (Pour une moyenne de 1 milliard par mois pour les deux derniers mois de 1971.)

L'actif bancaire s'accroît donc, d'une année à l'autre, dans une proportion sans précédent, mais les revenus de la plupart des citoyens ont diminué. Quand l'actif des banques augmente de 1 million de dollars par mois, et ce au cours des deux derniers mois, l'actif des petites entreprises diminue, et les citoyens canadiens manquent du nécessaire. Mais le gouvernement, malgré ses prérogatives, ne songe pas du tout à reprendre le contrôle de l'argent et du crédit, pour en faire bénéficier la nation.

• (1740)

Monsieur le président, un système monétaire aussi affaibli peut-il survivre simplement en contractant de nouveaux emprunts pour acquitter les anciens? Cela conduit finalement à des annulations périodiques, en bloc, de dettes, tant privées que publiques, annulations qui s'opèrent en vertu de la faillite, de la répudiation ou de la dévaluation.

Nous avons été témoins, depuis plusieurs années, de la dévaluation de la monnaie dans plusieurs pays. Il s'agit tout simplement d'une répudiation de dettes, ce qui consti-

tue une espèce de faillite. Nous avons passé par tous ces stades de l'économie, les faillites n'en finissent plus, au Canada. Au fait, nous avons eu 2,287 depuis 1969. Il est également affreux de voir qu'un pays comme le nôtre sera obligé, dans un avenir prochain, de déprécier sa monnaie afin de pouvoir survivre et permettre au système de le faire.

Quant à l'endettement collectif et personnel, il constitue une preuve irréfutable de la nécessité de perfectionner notre système bancaire et de modifier la conception périmée d'une création du crédit fondée sur la rareté des produits. Et c'est justement sur ce point que le Crédit social affirme que l'insuffisance du pouvoir d'achat peut s'expliquer par l'incapacité du système financier actuel de fournir assez de monnaie pour acheter la production.

Monsieur le président, ce qu'il nous faut faire, si nous voulons améliorer notre économie, c'est de mettre de l'ordre dans le système financier actuel par la conversion de la dette nationale en actif national. Et le ministre des Finances (M. Turner) est loin de préconiser cela ou de le réaliser.

Voilà, en quelques mots, comment on peut convertir la dette nationale en actif national. Toute la consommation du pays devrait être financée non pas par les banques à charte, mais par une banque centrale ou commission de crédit, institution purement bénévole et non à but lucratif, comme les banques à charte. Toute la consommation du pays devrait être financée par de l'argent requis, et sans intérêt, et toute la production privée ou publique devrait être financée par de l'argent libre de dette. C'est ainsi qu'il ne pourrait plus y avoir de dette nationale, qui serait changée en capital national, en actif national, et l'on produirait alors des intérêts nationaux qui seraient distribués en dividendes nationaux et sociaux.

Voilà ce que l'on pourrait faire!

Il faudrait immédiatement, monsieur le président, convertir la dette nationale en actif national et convertir les intérêts sur la dette nationale en dividendes nationaux pour les distribuer à tous les citoyens du Canada.

La partie des impôts qui sert actuellement à payer les intérêts à la banque constitue indiscutablement un vol et devrait être abolie, de même que la partie des taxes qui sert à rembourser les emprunts. Tous savent que ces deux parties sont considérables, si l'on considère toutes les administrations municipales, scolaires, provinciales et fédérale qu'elles requièrent.

La dette nationale, monsieur le président, est une supercherie sans égale, et les intérêts sur la dette «extirpés» des contribuables sont le produit de démarches frauduleuses.

Nous aurions plusieurs choses à dire sur le système bancaire, mais puisque, ce soir, nous sommes à l'apogée de la demande adressée au gouvernement en vue de la création d'une institution, qui obtiendrait l'autorisation de manipuler les capitaux du Canada, nous ne nous opposons pas trop, parce que nous savons qu'une banque de plus ou de moins n'apportera pas grand-chose en vue de l'amélioration de la situation économique.

Nous savons que cela ne règlera pas le problème, mais nous sommes décidés, monsieur le président, à laisser franchir cette étape au bill. Nous sommes d'avis que nous devrions le déférer au comité des finances, du commerce et des questions économiques, afin qu'il soit étudié plus sérieusement et, lors des séances de ce comité, nous pourrions nous opposer et aller plus loin quant à nos observations.

Nous sommes, ce soir, disposés à laisser franchir cette étape au bill.